

Cœur de Forêt est une association loi 1901 à but non lucratif. Nos statuts et notre gouvernance garantissent notre action au service de l'intérêt général.

Tous les dons reversés à Cœur de Forêt ouvrent droit à une réduction fiscale. Vous pouvez ainsi bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de vos revenus imposables pour les particuliers.





QUI SOMMES NOUS?

Nous sommes une association française qui agit pour la justice environnementale et sociale en refondant l'équilibre précieux entre forêts et humains. Pour protéger les forêts et vivre en harmonie, nous œuvrons depuis près de 20 ans à régénérer notre lien avec la forêt, en la comprenant et en créant les bases de cette coexistence.

Cœur de Forêt agit sur le terrain, auprès des populations, pour éradiquer la dégradation des forêts à sa racine, en donnant à chacune et chacun le pouvoir d'agir pour leur préservation.





NOTRE IMPACT GRÂCE À VOUS



3,2 MILLIONS ARBRES PLANTÉS







PERSONNES SENSIBILISÉES & PLANTEUR-EUSE-S



BÉNÉFICIAIRES



1000 PRODUCTEUR-ICE-S & PROPRIÉTAIRES ACCOMPAGNÉ-E-S



COLLABORATEUR-ICE-S



GAMMES LOCALES & ÉQUITABLES

Sur chacun de nos projets, nous déployons des activités pour lutter contre la déforestation et restaurer les écosystèmes forestiers dégradés en partenariat avec les populations locales.

Soutenir Cœur de Forêt, c'est partager notre vision holistique : plantation d'arbres, sensibilisation, transition agroécologique et développement du commerce équitable. En devenant donateur, vous participez à la préservation des forêts à nos côtés.

NOS PRINCIPES D'ACTION



solution.

de la nature.

NOTRE ÉCOSYSTÈME

À travers votre **don**. vous soutenez l'ensemble de **nos actions**. Vous préservez les forêts et l'humain!

